

Agrément

des « Chapiteaux Educatifs de Bretagne »

par la Direction Diocésaine de l'Enseignement Catholique du Finistère



La Direction Diocésaine de l'Enseignement Catholique du Finistère représentée par :

- Monsieur Patrick Lamour, Directeur Diocésain
- Monsieur Arnaud Lampire, Responsable du Premier Degré

Donne son agrément aux « Chapiteaux Educatifs de Bretagne » représenté par :

- Monsieur Alexandro Klising (Cirque Alexandro Klising)
- Madame Yolande Bourguignon (Cirque Français)
- Monsieur Gervais Klising (Cirque Gervais)

Pour que les « Arts du Cirque » soient enseignés dans les établissements scolaires de l'Enseignement Catholique du Finistère.

La pratique des « Arts du Cirque » occupe une place spécifique dans les Programmes Officiels de l'Education Nationale.

Dans ce cadre, la Direction Diocésaine encourage les établissements scolaires de l'Enseignement Catholique du Finistère à faire appel aux « Chapiteaux Educatifs de Bretagne » qui offrent des garanties de sérieux et de professionnalisme tout autant qu'ils développent, en collaboration avec les équipes enseignantes, de véritables outils d'apprentissage.

L'Enseignement des Arts du Cirque touche au développement physique de l'enfant et à son sens artistique. A ce titre, il mérite une attention particulière. Cet « Agrément » définit le partenariat entre nos écoles et les « Chapiteaux Educatifs de Bretagne ».

1. La dimension artistique

Professionnels depuis des générations, les « Chapiteaux Educatifs de Bretagne » développent des démarches de création artistique qui aboutissent à des numéros et à des spectacles d'une grande qualité.

Les « Chapiteaux Educatifs de Bretagne » sont constitués d'artistes itinérants à part entière qui permettent aux établissements scolaires et à leurs élèves une expérience d'ouverture originale, de découverte d'un autre mode de vie.

2. La dimension pédagogique

Les « Chapiteaux Educatifs de Bretagne » mettent des compétences particulières à la disposition des équipes enseignantes sans se substituer à elles. Les enseignants demeurent maîtres du projet et responsables des activités mises en oeuvre. Le projet ne se limite pas à l'intervention des « Chapiteaux Educatifs de Bretagne » au sein des établissements scolaires mais il doit prendre corps en amont et se poursuivre bien après dans une intelligente cohérence, en toute interdisciplinarité, et en lien avec les compétences du Socle Commun de Connaissances et de Compétences.

Aussi est-il important qu'une rencontre entre l'équipe enseignante et les « Chapiteaux Educatifs de Bretagne » soit organisée avant l'intervention de ceux-ci afin de cerner les étapes du projet et de permettre l'investissement de chacun.

Le projet pédagogique des « Chapiteaux Educatifs de Bretagne » est écrit et communiqué aux établissements scolaires lors de la réservation.

La pratique des « Arts du Cirque » s'enseigne dans le respect de l'enfant et de ses potentialités.

Les « Chapiteaux Educatifs de Bretagne » instaurent une relation de confiance avec les élèves, relation faite d'exigence, de rigueur, de tolérance et permettent à chacun de trouver pleinement sa place. Les « Chapiteaux Educatifs de Bretagne » développent le sens de la responsabilité individuelle et collective.

En donnant aux élèves le goût de l'effort, les « Chapiteaux Educatifs de Bretagne » prônent le respect du public à qui l'on propose un spectacle soigné, cohérent, léger.

3. L'hygiène et la sécurité

Les « Chapiteaux Educatifs de Bretagne » assurent leurs prestations en garantissant aux élèves des conditions matérielles optimales :

- Les lieux d'entraînement sont propres et entretenus
- Les chapiteaux sont chauffés en hiver
- Un téléphone est accessible à tout moment
- Une malette « Premier Secours » est accessible à tout moment
- Le chapiteau et les gradins sont homologués par le « Bureau Tentes et Structures » et l'extrait du registre de sécurité est porté à la connaissance des établissements scolaires
- Le matériel utilisé est en bon état, entretenu, stocké dans de bonnes conditions et il répond à toutes les normes de sécurité
- Le matériel est adapté à l'âge des enfants

Fait à Quimper le 1^{er} Septembre 2011,

Patrick Lamour
Directeur Diocésain



Arnaud Lampire
Responsable du Premier Degré

